

DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Service Communication

Presse.

Valérie Bombaerts, tel 32 2 650 25 34, 0474 27 00 77, Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be

Bruxelles, le 20 décembre 2016.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ULB à nouveau présente au procès de chercheurs turcs le 22 décembre

Depuis de nombreux mois, l'Université libre de Bruxelles n'a eu de cesse d'apporter son soutien aux chercheurs de Turquie confrontés à des pressions et sanctions pour avoir signé la pétition du 10 janvier en faveur d'une solution pacifique dans le Sud-Est de la Turquie. Quatre d'entre eux - Muzaffer Kaya, Esra Mungan Gürsoy, Kivanç Ersoy, Meral Camcı - furent emprisonnés et inculpés pour « propagande terroriste » dans le cadre d'un procès dont la première audience a eu lieu à Istanbul le 22 avril. **Ce 22 décembre s'ouvre la troisième audience d'un procès** intenté à l'encontre de ces chercheurs. Le Professeur Thomas Berns, administrateur de l'ULB, y représentera l'Université et communiquera la **nouvelle motion votée par l'Assemblée plénière de l'ULB le 12 décembre dernier.**

« Pour la troisième fois, l'Université libre de Bruxelles entend affirmer son soutien indéfectible aux quatre chercheurs poursuivis, et plus globalement sa solidarité envers l'ensemble des « académiques pour la paix » ayant signé cette pétition dont beaucoup ont depuis lors subi des pressions ; 156 d'entre eux, notamment, ont été limogés de leur université.

De façon plus générale, l'ULB s'inquiète de la véritable purge qui frappe, depuis bientôt un an, le monde universitaire turc. Elle exprime sa solidarité vis-à-vis de tous les chercheurs qui en Turquie voient leur liberté académique mise à mal et souligne l'importance de maintenir la voix de la paix au milieu des événements douloureux actuels.

Pour marquer sa solidarité envers les quatre chercheurs poursuivis, et pour exprimer sa plus vive inquiétude face aux purges que subit actuellement l'ensemble du monde universitaire turc, l'ULB envoie, au titre d'observateur, le Professeur Thomas Berns, administrateur de l'université à l'audience du 22 décembre 2016 à Istanbul¹.

Parallèlement à ceci, l'ULB a tenu à ouvrir une première chaire d'urgence permettant d'accueillir un chercheur de Turquie actuellement victime de répressions et ayant perdu son emploi après avoir signé la pétition du 10 janvier. Cette action symbolique veut rendre très concrète notre solidarité et notre engagement pour la liberté d'expression et la liberté académique, valeurs essentielles à la défense des libertés individuelles comme à celle de l'état de droit. »

¹ L'ULB avait déjà envoyé des représentants aux audiences précédentes de ce même procès. Les motions dont ils étaient les porteurs, de même que les rapports qui furent rédigés suite ces visites en Turquie, sont disponibles sur <http://www.ulb.be/solidaire/turquie.html>